RAPPORT

FOCUSLAB
CNES

Curriculum
Division SCRIPT

SCRIPT
Service de Coordination de la Recherche
et de l'Innovation pédagogiques et technologiques

IMPRESSUM

Titre
Focus Lab CNES – Rapport

Éditeur
Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)

Auteur
SCRIPT – Division du développement du curriculum

Contact
curriculum@script.lu
www.curriculum.lu
www.script.lu

Layout
SCRIPT

Illustrations
SCRIPT, Shutterstock

ISBN
978-2-49673-133-0

Édition septembre 2026
© SCRIPT, Luxembourg 2026 | Tous droits réservés

Curriculum
Division SCRIPT

SCRIPT
Service de Coordination de la Recherche
et de l'Innovation pédagogiques et technologiques

TABLE DES MATIÈRES

1. Préface 4

2. Résumé exécutif 6

3. Focus Lab CNES 9

3.1 Ouverture du Focus Lab 9

3.2 Regard en arrière 10

3.3 Échanges thématiques 11

3.4 Synthèse des contributions 14

4. Conclusion 26

5. Références bibliographiques 27

6. Liste des figures 27

Remarques préliminaires

Indication concernant le genre : Pour des raisons de lisibilité, le masculin générique est utilisé dans le présent rapport. Il désigne toutes les personnes, indépendamment de leur genre.

1. PRÉFACE

« Des programmes modernes pour une école moderne – Vers un cadre curriculaire national cohérent et prospectif » constitue l'ambition qui guide le projet « Livre blanc – Enseignement secondaire ». Inscrit dans le programme gouvernemental 2023–2028 et coordonné conjointement par la Direction générale de l'enseignement secondaire (DGES) et le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), ce projet vise à élaborer, en concertation avec les acteurs de terrain, un cadre curriculaire national répondant aux évolutions de la société, tout en assurant une plus grande cohérence des apprentissages et une continuité avec le plan d'études de l'enseignement fondamental.

Afin d'associer les professionnels de l'éducation à cette réflexion, un vaste processus de consultation est mené entre janvier 2026 et le printemps 2028. Structuré autour d'une série de rencontres thématiques participatives (CoLabs), d'ateliers ciblés (Focus Labs) et d'autres formats de consultation, il a pour objectif de recueillir les expertises, les expériences et les attentes des différents acteurs de l'enseignement secondaire.

Les premières étapes de cette consultation ont porté sur le profil du jeune adulte à l'horizon 2040 ainsi que sur la transversalité des apprentissages et la cohérence curriculaire. Dans la continuité de ces travaux, le premier Focus Lab a été consacré aux présidents et secrétaires des commissions nationales de l'enseignement secondaire (CNES). Par leur rôle dans le développement et l'évolution des programmes et leur collaboration étroite avec la division du développement du curriculum, les commissions nationales constituent des acteurs privilégiés de la réflexion sur l'évolution du cadre curriculaire. Cette rencontre avait pour objectif de mobiliser leur expérience afin d'approfondir les réflexions engagées lors des premiers CoLabs et d'examiner les conditions de développement, de mise en œuvre et de gouvernance susceptibles de favoriser une évolution cohérente et durable des programmes.

Le présent rapport retrace le déroulement du premier Focus Lab et présente les principaux résultats des échanges. Il revient d'abord sur le cadrage proposé en ouverture ainsi que sur les principaux enseignements des deux premiers CoLabs. Il expose ensuite l'organisation des échanges thématiques consacrés au profil du jeune adulte à l'horizon 2040 et aux compétences clés, aux enjeux de la transversalité des apprentissages et au fonctionnement des commissions nationales. Les contributions recueillies et les messages clés retenus par les groupes sont ensuite synthétisés et mis en perspective.

Le rapport est complété par un document d'annexes, publié séparément, qui rassemble les supports ayant servi de base aux présentations et aux échanges. Tandis que le rapport propose une synthèse structurée des travaux, les annexes donnent accès aux ressources mobilisées au cours de la rencontre et permettent d'en approfondir certains aspects.

Ces deux documents forment ainsi un ensemble complémentaire, qui permet de documenter les travaux du Focus Lab CNES et de conserver une trace des contributions des commissions nationales en vue de la poursuite du processus de consultation.

Les réflexions issues de ce Focus Lab viendront enrichir les prochaines étapes du processus de consultation. Elles contribueront, avec les futurs CoLabs consacrés notamment aux langues et au plurilinguisme, à l'évaluation, à la digitalité, à la gouvernance curriculaire et à l'autonomie des établissements scolaires, à l'élaboration progressive d'un cadre curriculaire national partagé et du « Livre blanc – Enseignement secondaire ».

Les lecteurs qui souhaitent obtenir davantage d'informations sur le processus de consultation dans son ensemble — notamment son état d'avancement, le calendrier des différentes étapes, les résultats des CoLabs et Focus Labs ou les actualités du projet — sont invités à consulter le portail curriculum.lu, qui rassemble les informations et ressources relatives à la modernisation des programmes de l'enseignement secondaire.

2. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Contexte et objectifs

Le Focus Lab CNES s'inscrivait dans la continuité des réflexions engagées lors des deux premiers CoLabs du processus de consultation consacré à la modernisation des programmes de l'enseignement secondaire.

La rencontre a permis d'associer plus spécifiquement les commissions nationales de l'enseignement secondaire (CNES) à cette réflexion, en s'appuyant sur leur expérience du développement des programmes et leur connaissance du terrain.
Trois thématiques ont été approfondies :

- le profil du jeune adulte et les compétences clés ;
- les enjeux liés à la transversalité des apprentissages ;
- le fonctionnement des commissions nationales.

L'objectif était ainsi à la fois d'examiner les orientations susceptibles de structurer un futur cadre curriculaire national, d'identifier les conditions de leur traduction dans les programmes et de recueillir les constats et propositions des CNES sur leur fonctionnement et leur rôle dans le développement curriculaire.

Méthodologie

Le Focus Lab a combiné plusieurs modalités complémentaires de cadrage, de mise en perspective et de consultation. Un mot d'introduction a d'abord permis de situer la rencontre dans le processus de modernisation des programmes et de rappeler les principaux enjeux liés au futur cadre curriculaire national. Un retour synthétique sur les deux premiers CoLabs, consacrés au profil du jeune adulte à l'horizon 2040 et à la transversalité des apprentissages, a ensuite fourni une base commune aux discussions.

Les participants ont ensuite pris part, en cinq groupes, à trois échanges thématiques portant sur le profil du jeune adulte et les compétences clés, les enjeux de la transversalité et le fonctionnement des commissions nationales. Invités à mobiliser leur expérience du développement curriculaire au-delà de leur seule perspective disciplinaire, ils ont échangé à partir d'axes de réflexion communs. Les contributions ont été consignées de manière structurée et, à l'issue des échanges, les groupes ont retenu les messages clés qu'ils souhaitaient faire ressortir.

Principaux enseignements

Un cadre de référence commun est largement considéré comme utile, à condition qu'il constitue un véritable outil pour le développement des programmes. Les échanges font apparaître moins un

consensus sur le modèle précis à retenir que sur les qualités attendues : clarté, lisibilité, caractère opérationnel, possibilité d'une déclinaison selon les niveaux, les sections et les disciplines, ainsi qu'un équilibre entre orientations communes et flexibilité disciplinaire. Les participants soulignent également l'importance d'associer expertise disciplinaire et expertise curriculaire à son élaboration et à sa mise en œuvre.

La traduction des compétences clés dans les programmes doit être pensée à l'échelle du parcours de formation. Toutes les compétences ne doivent pas nécessairement être développées dans chaque discipline. Il importe plutôt d'identifier les contributions respectives des disciplines, de renforcer les articulations entre programmes et d'assurer une progression cohérente entre les niveaux d'enseignement. Les discussions font également ressortir des interrogations concernant la place disponible dans les programmes, les apprentissages à considérer comme essentiels ainsi que les modalités d'observation et d'évaluation des compétences.

Compétences clés et compétences disciplinaires ne sont pas perçues comme opposées. De nombreuses compétences clés sont déjà développées dans les disciplines, même si leur contribution n'est pas toujours explicitée. Les participants mettent toutefois en garde contre une intégration qui conduirait à diluer les exigences disciplinaires ou à ajouter de nouvelles attentes sans réexaminer les contenus existants, le temps disponible et les modalités de mise en œuvre.

La transversalité est associée à une meilleure mise en relation des apprentissages et à davantage de sens pour les élèves. Elle peut favoriser des apprentissages plus proches de situations concrètes, renforcer la motivation et encourager la collaboration entre enseignants. Les échanges montrent par ailleurs que des pratiques transversales existent déjà et pourraient être davantage rendues visibles et articulées.

Sa mise en œuvre suppose toutefois des conditions curriculaires et organisationnelles adaptées. Le temps nécessaire à la concertation, l'articulation des programmes, la clarification des responsabilités, la disponibilité simultanée des enseignants et l'accompagnement des équipes constituent des enjeux récurrents. Les participants soulignent qu'une transversalité conçue comme une exigence supplémentaire, en marge des enseignements existants, risque d'être difficilement réalisable. Elle devrait au contraire être pensée dès la conception des programmes, tout en maintenant des bases disciplinaires solides.

Les CNES sont reconnues comme un maillon important du développement curriculaire. Leur principal apport réside dans la participation directe des enseignants, l'expertise disciplinaire et la connaissance du terrain qu'elles permettent de mobiliser. L'engagement de leurs membres, la diversité des établissements représentés et la collaboration avec le SCRIPT sont également identifiés comme des points forts du fonctionnement actuel.

Plusieurs évolutions du fonctionnement des CNES sont néanmoins souhaitées. Les contributions mettent notamment en avant l'amélioration des circuits d'information et des retours apportés aux avis formulés, une association plus en amont aux décisions ayant une incidence sur les programmes, une clarification des rôles et des interlocuteurs, ainsi qu'une meilleure reconnaissance du temps consacré au travail des commissions. Le renforcement des échanges entre commissions et au-delà des frontières disciplinaires apparaît également comme une piste importante.

Perspectives

Les résultats du Focus Lab fournissent plusieurs points d'appui pour la poursuite du processus de modernisation des programmes. Ils invitent en particulier à poursuivre la réflexion sur la forme et le degré de précision du futur cadre de référence, sur la manière d'y organiser la progression des compétences et sur les outils permettant sa déclinaison concrète dans les programmes.

Ils montrent également que la réflexion sur les compétences et la transversalité ne peut être dissociée d'un travail sur les programmes eux-mêmes : identification des apprentissages essentiels, articulation entre disciplines et niveaux, modalités d'évaluation et conditions permettant aux enseignants de collaborer. Enfin, les échanges soulignent l'intérêt d'intégrer à la réflexion sur le futur cadre curriculaire une dimension relative à sa gouvernance, en précisant les rôles, les modalités de collaboration et les circuits d'information entre les acteurs impliqués dans le développement des curricula. Ces trois dimensions — cadre commun, articulation des apprentissages et gouvernance — ressortent conjointement des échanges.

3. FOCUS LAB CNES

3.1 Ouverture du Focus Lab

En ouverture du Focus Lab CNES, Luc Weis, directeur du SCRIPT, a replacé cette rencontre dans le contexte plus large du processus de consultation consacrée à la modernisation des programmes de l'enseignement secondaire et des réflexions engagées jusqu'ici lors des deux premiers CoLabs. Celles-ci portaient notamment sur les compétences nécessaires aux jeunes pour évoluer dans une société en transformation, sur la transversalité des apprentissages et sur les implications de ces deux dimensions pour la conception des curricula.

Ces réflexions conduisent notamment à s'interroger sur le cadre de référence susceptible de structurer le développement de ces compétences et d'en assurer la progression à travers les différents niveaux d'enseignement. Présenté lors du premier CoLab, le modèle développé par l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS) identifie sept compétences clés pour le XXIe siècle : la communication, la coopération, la participation sociale, la résolution de problèmes, la créativité, la littératie numérique et la métacognition. L'OEJQS préconise leur intégration dans un cadre de référence national et leur développement systématique et progressif à travers les différents niveaux d'enseignement.

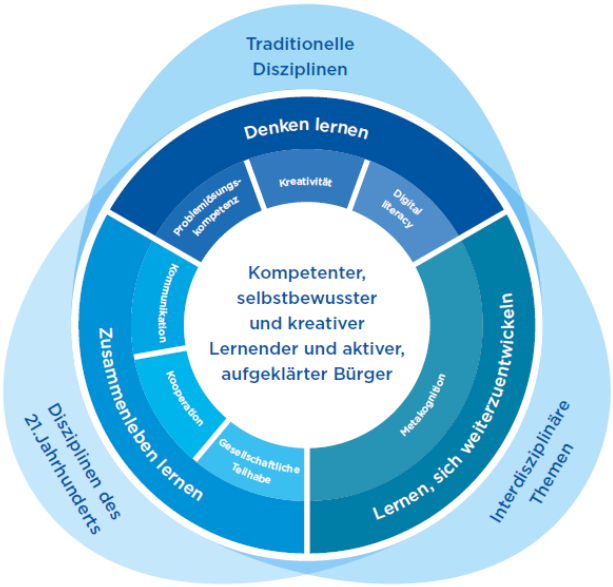

Figure A – Orientierungsrahmen für eine zukünftige Curriculumreform mit den Schlüsselkompetenzen des 21. Jahrhunderts als Stützpfeiler

Source : Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (2025, p. 43)

Cette perspective conduit à envisager le curriculum au-delà des seuls apprentissages disciplinaires. Le modèle de l'OEJQS articule disciplines traditionnelles, disciplines du XXIe siècle et thématiques interdisciplinaires, en plaçant le développement des compétences clés au cœur du parcours de l'élève. Il souligne parallèlement la nécessité d'accompagner l'évolution curriculaire par une stratégie de mise en œuvre et de suivi associant les acteurs de l'éducation.

La transversalité des apprentissages, au cœur du deuxième CoLab, s'inscrit dans cette perspective. Elle recouvre notamment le développement de compétences transversales, l'articulation des apprentissages entre disciplines et l'intégration de champs thématiques transversaux. Elle soulève ainsi la question de l'inscription de ces différentes dimensions dans les programmes, tout en préservant la cohérence et la progression des apprentissages disciplinaires.

Le nouveau plan d'études de l'enseignement fondamental a été cité à ce titre comme un exemple d'intégration de la transversalité dans le curriculum : il prévoit des champs thématiques transversaux destinés à renforcer les articulations entre les domaines d'apprentissage.

L'ensemble de ces éléments a permis de situer les échanges thématiques du Focus Lab autour de deux enjeux complémentaires : d'une part, la définition des compétences et des apprentissages à intégrer dans un futur cadre curriculaire national ; d'autre part, les conditions de leur inscription cohérente et progressive dans les programmes de l'enseignement secondaire.

3.2 Regard en arrière

Afin d'inscrire les discussions dans la continuité du processus de consultation, les principaux enseignements des deux premiers CoLabs ont été rappelés avant les échanges thématiques.

Les résultats détaillés des deux CoLabs sont présentés dans les rapports disponibles sur curriculum.lu.

CoLab 1 – Le profil du jeune adulte à l'horizon 2040

Le premier CoLab, organisé le 10 mars 2026, avait pour objectif d'identifier les compétences, les valeurs et les expériences d'apprentissage jugées essentielles pour préparer les jeunes aux défis de demain. Les contributions, recueillies au moyen d'un sondage exploratoire et de deux ateliers collaboratifs, ont fait ressortir plusieurs dimensions prioritaires du profil du jeune adulte à l'horizon 2040 : les compétences sociales et citoyennes, la capacité d'adaptation, la communication, l'esprit critique et le bien-être. Elles ont également mis en évidence l'intérêt des apprentissages interdisciplinaires, des démarches par projet et de situations authentiques.

CoLab 2 – La transversalité des apprentissages

Le deuxième CoLab, qui s'est tenu le 28 avril 2026, était consacré à la transversalité des apprentissages et à la cohérence curriculaire. S'appuyant également sur un sondage exploratoire réalisé en amont, il visait à identifier les conditions favorisant une intégration plus systématique des compétences transversales dans les curricula et les pratiques d'enseignement.
Les résultats ont notamment mis en évidence la nécessité de renforcer la visibilité des compétences transversales dans les curricula, la collaboration entre enseignants et l'évolution des modalités

d'évaluation. Ils ont également souligné l'importance d'un pilotage curriculaire cohérent et de conditions institutionnelles favorables aux démarches interdisciplinaires.

Les enseignements de ces deux premiers CoLabs ont constitué le point de départ des échanges thématiques du Focus Lab. Les participants étaient invités à approfondir les premières orientations qui s'en dégageaient, à les confronter à leur expérience au sein des commissions nationales et à examiner leurs implications pour l'évolution du cadre curriculaire national.

3.3 Échanges thématiques

Au cœur du Focus Lab, trois thématiques ont fait l'objet d'échanges approfondis :

1. **le profil du jeune adulte à l'horizon 2040 ;**
2. **les enjeux de la transversalité des apprentissages ;**
3. **le fonctionnement des commissions nationales de l'enseignement secondaire.**

Les participants se sont répartis en cinq groupes. Lors des échanges, ils étaient invités à adopter une perspective globale sur le développement curriculaire, en mobilisant leur expérience au sein des commissions nationales au-delà des enjeux propres à leur discipline.

Chaque groupe était accompagné par deux collaborateurs de la division du développement du curriculum. Le premier assurait la modération des échanges, en veillant à la participation de l'ensemble des membres du groupe, au respect du temps imparti et, si nécessaire, au recentrage des discussions. Le second était chargé de consigner les contributions formulées. À l'issue de chaque échange thématique, le groupe retenait les messages clés qu'il souhaitait faire ressortir. Pour les deux premières thématiques, ces messages ont été présentés en séance plénière. Cette mise en commun a permis de faire ressortir les principaux points de convergence et les différentes perspectives exprimées. Les messages clés relatifs à la troisième thématique ont été intégrés directement à la synthèse présentée dans ce rapport.

Thématique 1 – Profil du jeune à l'horizon 2040

Pour ouvrir le premier échange, trois cadres de référence relatifs aux compétences ont été mis en regard : celui de l'OEJQS, présenté dans l'introduction (cf. figure A, p. 8), celui élaboré par la division du

développement du curriculum du SCRIPT le cadre européen de référence pour les compétences clés en éducation et formation tout au long de la vie.

Figure B – Les huit compétences clés du cadre européen de référence
Source : European Commission (2019), Key competences for lifelong learning

Ces trois cadres diffèrent notamment par leur niveau de structuration et le nombre de compétences retenues : sept pour l'OEJQS, huit pour le cadre européen et cinq pour le modèle élaboré par la division du développement du curriculum. Ce dernier les articule autour de cinq visions du jeune : confiant, connecté, curieux, créatif et citoyen.

Figure C – Les cinq compétences clés du curriculum du jeune
Source : Division du développement du curriculum

Cette mise en regard servait de point d'appui à la réflexion sur les compétences à retenir dans un futur cadre curriculaire national et sur leur articulation avec les compétences disciplinaires.

Les échanges étaient structurés autour de trois axes de réflexion :

- **Positionnement à l'égard du cadre de référence** : examen de l'opportunité de s'appuyer sur un cadre existant, de l'adapter ou de développer un cadre propre au contexte luxembourgeois ;
- **Priorités du cadre de référence et traduction dans les programmes** : identification des priorités à retenir et des conditions permettant de décliner concrètement les compétences dans les programmes ;
- **Articulation entre compétences clés et compétences disciplinaires** : réflexion sur l'intégration des compétences clés dans les programmes tout en préservant les exigences disciplinaires, ainsi que sur les tensions ou risques éventuels.

Thématique 2 – Enjeux de la transversalité

Le deuxième échange thématique était consacré aux implications de l'intégration de la transversalité dans les programmes. Les discussions se sont articulées autour de trois dimensions :

- **Apports de la transversalité** : identification des bénéfices potentiels pour les apprentissages, les élèves et les pratiques d'enseignement ;
- **Obstacles et points de vigilance** : examen des difficultés susceptibles de freiner l'intégration de la transversalité dans les programmes et sa concrétisation dans les pratiques ;
- **Risques liés à la transversalité** : identification des effets indésirables susceptibles de découler de son intégration dans les programmes.

Thématique 3 – Fonctionnement des commissions nationales

Alors que les deux premiers échanges prolongeaient les réflexions engagées lors des CoLabs 1 et 2, le troisième était spécifiquement consacré au fonctionnement des commissions nationales.

Les participants étaient invités à dresser un bilan du fonctionnement actuel et à dégager des pistes d'amélioration autour de deux axes :

- **Aspects du fonctionnement donnant satisfaction** : identification des pratiques et modalités de fonctionnement considérées comme positives ;
- **Aspects du fonctionnement à améliorer** : identification des difficultés rencontrées et des évolutions jugées souhaitables.

3.4 Synthèse des contributions

Les sections suivantes présentent une synthèse des contributions recueillies lors des trois échanges thématiques ainsi que les messages clés retenus par les groupes. Une mise en perspective vient ensuite en dégager les principaux enseignements.

Résultats des contributions recueillies lors des échanges thématiques

Thématique 1 – Profil du jeune à l'horizon 2040

Positionnement à l'égard d'un cadre de référence

Les contributions font apparaître un accord général sur l'intérêt de disposer d'un cadre de référence, principalement envisagé comme un outil d'orientation pour le développement des programmes. Son utilité est toutefois associée à sa capacité à être compris, décliné concrètement dans les disciplines et effectivement mobilisé dans les pratiques. Les cadres jugés trop généraux ou abstraits suscitent à cet égard des réserves.

Plusieurs caractéristiques attendues ont été relevées : une formulation claire et accessible, une prise en compte des spécificités du système éducatif luxembourgeois et un équilibre entre cadre commun et flexibilité disciplinaire. La possibilité d'identifier des éléments communs entre les disciplines tout en tenant compte de leurs spécificités a également été soulignée. Des outils ou orientations complémentaires facilitant la traduction du cadre dans les programmes ont été proposés.

Les avis divergent davantage quant au cadre à privilégier. Certaines contributions privilégient l'adaptation ou l'élaboration d'un cadre propre au contexte luxembourgeois, tandis que d'autres se prononcent en faveur de la reprise d'un cadre existant. Les différents modèles présentés ont été appréciés à des degrés variables selon leur niveau de précision, leur lisibilité et leur potentiel de transposition dans les programmes.

Enfin, les discussions ont porté sur les conditions d'élaboration et d'appropriation d'un éventuel cadre national. L'association des acteurs du terrain et de personnes disposant d'une expertise en développement curriculaire a été jugée importante, de même que l'articulation entre expertise curriculaire et expertise disciplinaire dans l'élaboration et la déclinaison du cadre.

Priorités du cadre de référence et traduction dans les programmes

Concernant les priorités, les contributions mettent d'abord l'accent sur la clarté, la lisibilité et le caractère opérationnel du cadre de référence. Celui-ci devrait comporter un nombre limité de catégories clairement définies, être compréhensible par les différents acteurs concernés et permettre une déclinaison à plusieurs niveaux. Plusieurs contributions insistent également sur la nécessité de préciser les destinataires et les usages du cadre, afin qu'il puisse effectivement orienter le développement des programmes.

Les priorités relatives aux compétences elles-mêmes sont plus diversifiées. Sont notamment mentionnés le multilinguisme et la multilittératie, les compétences numériques, la résolution de problèmes et les compétences méthodologiques, ainsi que les compétences permettant aux jeunes de s'orienter, de s'adapter et de faire des choix dans leur parcours. Le sens donné aux apprentissages et la motivation des élèves apparaissent également comme des préoccupations importantes. Plusieurs contributions accordent par ailleurs davantage d'importance aux processus d'apprentissage qu'aux seuls résultats.

Pour assurer la traduction du cadre dans les programmes, les participants considèrent que les compétences générales doivent être déclinées en fonction des disciplines, des sections et des niveaux d'enseignement. Toutes les compétences ne devraient pas nécessairement être développées dans chaque discipline ; leur répartition pourrait être pensée à l'échelle plus large des parcours de formation. Cette démarche suppose également d'identifier les compétences auxquelles chaque discipline contribue et de renforcer les articulations et les synergies entre programmes.

La place disponible dans les programmes et l'évaluation des compétences constituent deux autres points récurrents. Plusieurs contributions évoquent la nécessité de recentrer les programmes sur les apprentissages essentiels afin de dégager l'espace nécessaire au développement des compétences clés. La question de leur observation et de leur évaluation est également soulevée, notamment pour les compétences transversales ou sociales, ce qui suppose de préciser les niveaux attendus et les critères permettant d'apprécier leur développement.

Enfin, la traduction du cadre dans les programmes est associée à un accompagnement du processus de développement curriculaire et à une clarification des rôles des différents acteurs. Les contributions soulignent la complémentarité entre l'expertise disciplinaire mobilisée au sein des groupes de travail et des commissions nationales et l'expertise en développement curriculaire de la division du développement du curriculum.

Articulation entre compétences clés et compétences disciplinaires

Les contributions ne font pas apparaître d'opposition de principe entre compétences clés et compétences disciplinaires. Plusieurs participants considèrent que les disciplines contribuent déjà au développement de nombreuses compétences clés, sans que celles-ci soient toujours explicitement identifiées dans les programmes. L'enjeu consisterait dès lors à rendre ce potentiel plus visible et à préciser la contribution des différentes disciplines, sans imposer le développement de l'ensemble des compétences clés dans chacune d'elles.

L'intégration de ces compétences suppose également une articulation plus étroite entre les programmes et une coordination à l'échelle des sections et des parcours. Les contributions évoquent notamment la nécessité d'une progression cohérente entre les niveaux d'enseignement et d'une concertation entre disciplines pour les apprentissages transversaux. Un accompagnement des groupes chargés de l'élaboration des programmes et une répartition claire des rôles entre expertise disciplinaire et expertise curriculaire sont également considérés comme importants.

Les principales tensions concernent la préservation des exigences disciplinaires, le temps disponible et la charge liée à la mise en œuvre. Certaines contributions mettent en garde contre le risque de diluer les compétences disciplinaires ou de réduire le temps consacré aux contenus jugés essentiels. D'autres soulignent moins un risque pour les disciplines qu'une charge supplémentaire si l'intégration des compétences clés se traduit par de nouvelles exigences de planification, de coordination ou de documentation.

Enfin, l'évaluation constitue un point de vigilance récurrent. Les discussions soulèvent notamment la question de savoir quelles compétences doivent être évaluées, selon quels critères et sous quelle forme, en particulier lorsqu'il s'agit de compétences sociales ou transversales. Plusieurs contributions rappellent également que l'inscription des compétences dans un cadre ou un programme ne garantit pas, à elle seule, leur traduction dans les pratiques d'enseignement.

Messages clés retenus par les groupes

Les échanges consacrés au profil du jeune adulte à l'horizon 2040 et aux compétences clés ont conduit les groupes à retenir les messages clés suivants :

- Ne pas chercher à intégrer toutes les compétences clés dans chaque discipline et préserver la priorité accordée aux compétences disciplinaires.
- Préciser les cadres de référence par des définitions, des déclinaisons et des critères permettant leur traduction dans la pratique.
- Préserver une marge de flexibilité pour les commissions nationales afin de permettre une intégration réaliste des compétences.

- Prendre en compte les enjeux liés à l'évaluation et à la promotion.
- Favoriser le développement des valeurs, des attitudes ainsi que de la motivation des élèves.
- Tenir compte du fait qu'un même cadre ne couvre pas nécessairement de manière équivalente les spécificités de toutes les disciplines.

- Disposer d'un cadre de référence commun, en adaptant un modèle existant ou en élaborant un cadre propre, accompagné de ressources pour soutenir le travail des groupes chargés de l'élaboration des programmes.
- Définir clairement les compétences clés et préciser leur déclinaison dans les programmes, en tenant compte de leur progression.
- Rendre visible le potentiel des compétences disciplinaires pour le développement des compétences clés et distinguer clairement le développement curriculaire de la définition des contenus.

- Assurer le passage d'un cadre encore abstrait à une mise en œuvre concrète, notamment par l'analyse et l'adaptation des programmes et la prise en compte du temps nécessaire.
- Privilégier un cadre concret, compréhensible et décliné en différents niveaux, indépendamment du modèle finalement retenu.
- Penser le développement des compétences à l'échelle des sections et du parcours scolaire plutôt que chercher à développer chaque compétence dans chaque discipline.

- Reprendre le cadre européen comme cadre de référence.
- Renforcer les compétences linguistiques en tant que fondement des apprentissages.
- Définir les thématiques en fonction des spécificités des sections, dans une démarche participative incluant, si possible, les élèves.

Thématique 2 – Enjeux de la transversalité

Apports de la transversalité

Les contributions associent tout d'abord la transversalité à une meilleure mise en relation des apprentissages. L'articulation entre disciplines permettrait aux élèves de mieux comprendre les liens entre les savoirs et les compétences, de donner davantage de sens aux contenus enseignés et de développer une vision plus globale de leur parcours. Plusieurs contributions relient cette approche à des apprentissages plus proches de situations concrètes et à une meilleure mobilisation des connaissances.

La motivation et l'engagement des élèves figurent également parmi les bénéfices relevés. Les démarches transversales, notamment lorsqu'elles prennent appui sur des projets et des situations authentiques, sont perçues comme susceptibles de rendre les apprentissages plus concrets et leur finalité plus visible pour les élèves.

Un autre apport de la transversalité concerne la collaboration entre enseignants et la recherche de synergies entre disciplines. La mise en commun de contenus, de compétences ou d'activités peut favoriser la concertation, permettre une meilleure articulation des enseignements et, dans certains cas, optimiser l'utilisation du temps et des ressources. Les contributions soulignent à ce titre que certaines disciplines présentent déjà des contenus ou des compétences communs susceptibles de servir de point d'appui.

Enfin, plusieurs remarques indiquent que des pratiques transversales sont déjà présentes dans les enseignements, sans toujours être identifiées comme telles. Leur inscription plus explicite dans les curricula pourrait contribuer à les rendre davantage visibles et à renforcer les liens entre des pratiques existantes. La flexibilité laissée aux enseignants dans leur mise en œuvre a toutefois été mentionnée comme un élément important.

Obstacles et points de vigilance

Les contributions identifient en premier lieu le temps et les ressources nécessaires à la planification et à la réalisation d'apprentissages transversaux. La concertation entre enseignants, la préparation commune et l'organisation de projets nécessitent des espaces dédiés qui ne peuvent pas reposer uniquement sur l'engagement individuel. Les contraintes liées aux horaires et à la disponibilité simultanée des enseignants sont également relevées.

La coordination entre disciplines constitue un deuxième enjeu récurrent. Les programmes sont jugés insuffisamment articulés sur le plan des contenus et de leur progression, tandis que la répartition des responsabilités dans la planification des apprentissages transversaux n'est pas toujours clairement définie. Plusieurs contributions soulignent ainsi la nécessité de prévoir des modalités de coordination et de mieux harmoniser les programmes.

Les discussions font également apparaître une tension entre transversalité et organisation disciplinaire de l'enseignement secondaire. Le fonctionnement par disciplines, la nécessité de préserver les apprentissages disciplinaires fondamentaux et les exigences liées au niveau attendu en fin de parcours peuvent limiter les possibilités de développer des approches transversales. La continuité entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire ainsi que la cohérence des niveaux attendus ont également été évoquées.

L'ancrage de la transversalité dans les curricula apparaît comme un autre point de vigilance. Lorsqu'elle est conçue comme une activité supplémentaire à organiser en marge des enseignements, sa réalisation est considérée comme particulièrement difficile. Plusieurs contributions plaident dès lors pour que les articulations entre disciplines et les possibilités de travail transversal soient prises en compte dès la conception des programmes.

Enfin, les participants ont relevé des besoins d'accompagnement pour la traduction des orientations dans les pratiques. La disponibilité d'exemples et de cadres ne suffit pas toujours à permettre leur appropriation ; des besoins en matière de formation, d'accompagnement et de clarification des modalités d'évaluation ont notamment été mentionnés.

Risques liés à l'intégration de la transversalité

La principale préoccupation exprime concerne un affaiblissement des apprentissages disciplinaires. Une place trop importante accordée aux compétences transversales ou aux projets pourrait réduire le temps consacré aux connaissances et compétences propres aux disciplines, voire conduire à des apprentissages plus superficiels. Les contributions insistent à cet égard sur la nécessité de maintenir les exigences disciplinaires et le niveau de qualification attendu en fin d'enseignement secondaire.

Un autre risque réside dans une répartition insuffisamment explicite des apprentissages entre les disciplines. Lorsque plusieurs disciplines sont susceptibles de développer une même compétence, l'absence de responsabilités clairement définies pourrait conduire à supposer qu'elle est prise en charge ailleurs et, finalement, à ne pas en assurer le développement. À l'inverse, une multiplication des projets ou des exigences transversales pourrait contribuer à surcharger les programmes.
Les participants mettent également en garde contre une transversalité essentiellement formelle, inscrite dans les programmes sans se traduire par une réelle articulation des enseignements. Sa concrétisation dépend notamment de l'adhésion des enseignants, de leur collaboration et de leur capacité à faire évoluer des pratiques encore largement structurées par les disciplines.

Enfin, la charge supplémentaire en temps, en coordination et en ressources pourrait affecter la faisabilité des dispositifs et les conditions de travail des enseignants. Cette contrainte est jugée particulièrement importante lorsque les approches transversales s'ajoutent aux exigences existantes plutôt que d'être intégrées à une réorganisation des programmes.

Messages clés retenus par les groupes

Les échanges consacrés aux enjeux de la transversalité ont conduit chaque groupe à dégager trois messages clés, présentés ci-dessous.

- La transversalité permet aux élèves de mieux comprendre les liens entre les apprentissages et peut favoriser une utilisation plus efficiente du temps d'enseignement.
- Sa mise en œuvre suppose de dépasser une organisation strictement disciplinaire et de créer le temps et les espaces nécessaires au travail collaboratif.
- Les approches transversales ne doivent pas se développer au détriment des apprentissages disciplinaires et nécessitent des bases disciplinaires solides.

- Des conditions organisationnelles adaptées, notamment des espaces de collaboration et des possibilités de *team teaching*, sont nécessaires pour favoriser le travail transversal.
- Les programmes devraient être davantage harmonisés et articulés entre eux, en prenant appui sur les pratiques existantes.
- Un équilibre doit être assuré entre les démarches par projet et le développement des connaissances et compétences disciplinaires.

- La transversalité nécessite des ressources importantes en temps et en organisation.
- Sa mise en œuvre requiert à la fois de la flexibilité, de l'autonomie professionnelle et une collaboration entre enseignants.
- Les contenus et compétences disciplinaires doivent conserver une place centrale dans les apprentissages.

- Le travail transversal est considéré comme bénéfique pour les élèves, notamment en matière de motivation, de compréhension du sens des apprentissages et de collaboration.
- Il suppose la maîtrise préalable de compétences fondamentales ainsi qu'une clarification de leur prise en charge par les différentes disciplines.
- Sa mise en œuvre nécessite un ancrage explicite dans les programmes, des ressources et orientations pratiques ainsi que des conditions organisationnelles adaptées. Les modalités d'évaluation doivent également être clarifiées.

- Les apprentissages devraient favoriser davantage les interactions, les expériences et les activités en dehors des environnements numériques, à l'école comme dans d'autres contextes de vie.
- La préparation des élèves à la poursuite d'études doit rester garantie.
- Un temps suffisant doit être prévu pour l'accompagnement des élèves ainsi que pour la planification et la mise en œuvre des démarches transversales.

Thématique 3 – Fonctionnement des commissions nationales

Aspects du fonctionnement actuel donnant satisfaction

Les contributions mettent tout d'abord en avant la participation directe des enseignants aux travaux des commissions nationales. La représentation des différents établissements au sein des commissions permet de mobiliser une expertise disciplinaire et une connaissance des réalités du terrain dans les réflexions sur les programmes. La possibilité pour les enseignants de contribuer aux processus de développement et de décision est considérée comme une caractéristique importante du fonctionnement actuel.

L'engagement des membres des commissions est également relevé comme un point positif. Plusieurs contributions font état d'une motivation élevée et d'une implication active dans les travaux. La représentation des différents établissements favorise par ailleurs la diversité des points de vue, les échanges au sein des disciplines et le développement d'une communauté professionnelle.

Un autre aspect régulièrement cité concerne la collaboration entre les CNES et le SCRIPT, en particulier avec la division du développement du curriculum. La disponibilité des interlocuteurs, la proximité des échanges et l'accompagnement proposé sont appréciés. Certaines contributions font état d'une évolution positive ces dernières années, notamment en ce qui concerne la clarification des procédures, l'encadrement des projets et une meilleure reconnaissance de l'investissement consacré à ces missions. La collaboration régulière entre les différents acteurs est considérée comme particulièrement favorable à l'avancement des travaux.

Enfin, les outils et dispositifs facilitant les échanges et le fonctionnement des commissions sont mentionnés positivement, notamment les espaces Teams dédiés aux CNES et l'utilisation de TERA pour certaines démarches administratives. Le format du Focus Lab a également été apprécié comme espace d'échange entre commissions et avec la division du développement du curriculum.

Aspects du fonctionnement à améliorer

Les contributions font tout d'abord ressortir des besoins d'amélioration en matière de communication et de circulation de l'information. Les participants évoquent notamment la transmission des informations entre les CNES, les établissements, le SCRIPT et le ministère, ainsi que les délais et modalités de retour à la suite de demandes, d'avis ou de propositions. Une information plus précoce sur les décisions susceptibles d'avoir une incidence sur les programmes est également souhaitée. Au sein des établissements, la transmission des travaux des CNES et la remontée des contributions du terrain apparaissent variables et dépendantes des pratiques locales.

Un deuxième ensemble de contributions concerne la place des CNES dans les processus de consultation et de décision. Plusieurs participants souhaitent qu'elles soient associées plus en amont

aux évolutions ayant une incidence sur les programmes et qu'un retour plus systématique soit apporté aux avis et propositions formulés. La clarification des rôles et des responsabilités des différents acteurs, ainsi que des interlocuteurs compétents selon les dossiers, est également évoquée.
L'organisation et la valorisation du travail au sein des commissions constituent un autre axe d'amélioration. Les participants relèvent la charge de travail associée aux différentes fonctions, en particulier pour les présidents et secrétaires, et interrogent l'adéquation des décharges et des formes de reconnaissance existantes. Des besoins de flexibilité sont également exprimés concernant la composition des commissions, la représentation des établissements, l'organisation des réunions et certaines procédures administratives. La taille de certaines commissions est par ailleurs considérée comme susceptible de compliquer le travail collectif et la prise de décision.

Enfin, plusieurs contributions appellent à renforcer les échanges entre commissions et au-delà des frontières disciplinaires ou des ordres d'enseignement. Sont notamment évoqués les liens entre enseignement fondamental et secondaire, entre enseignement secondaire classique et général, ainsi qu'entre disciplines dont les programmes présentent des interfaces. Tout en reconnaissant l'intérêt de commissions organisées par discipline ou par section, les participants proposent de faciliter des formes de collaboration transversale lorsque les thématiques traitées concernent plusieurs commissions. Le format du Focus Lab a été cité à cet égard comme un cadre favorable aux échanges entre commissions et à une réflexion dépassant les perspectives propres aux différentes disciplines.

Messages clés retenus par les groupes

À l'issue des échanges consacrés au fonctionnement des commissions nationales, chaque groupe a retenu les messages clés qu'il souhaitait voir reflétés dans le rapport.

- Une collaboration efficace entre les différents acteurs facilite le fonctionnement des commissions et la mise en œuvre des travaux ; l'écoute et la prise en compte des contributions sont considérées comme essentielles.
- Le fonctionnement des commissions devrait gagner en flexibilité, tout en clarifiant les responsabilités associées aux différentes fonctions et leur suivi.

- Les circuits de communication au sein des CNES et avec les autres instances, notamment le ministère et l'IFEN, devraient être améliorés.
- L'organisation principalement disciplinaire des commissions et la difficulté à mobiliser durablement des membres motivés constituent des points d'attention.

- Les CNES permettent de réunir l'expertise du terrain, d'assurer une participation des enseignants aux réflexions et de renforcer les communautés professionnelles au sein des disciplines.
- La reconnaissance du travail réalisé, notamment en termes de temps et de compensation, devrait être renforcée afin de soutenir l'engagement des membres.

- Faire évoluer le fonctionnement des CNES afin de mieux articuler les dimensions disciplinaires et transversales et de faciliter le travail collectif, notamment en clarifiant les responsabilités respectives des commissions organisées par discipline et de celles couvrant plusieurs disciplines, et en distinguant davantage les espaces d'information des groupes chargés d'un travail actif.
- Clarifier les personnes de contact et les responsabilités et améliorer les circuits d'information entre les différents acteurs, en les rendant plus simples et mieux structurés.

- La communication avec les instances compétentes en matière de CNES devrait garantir un suivi et un retour aux demandes formulées.
- Davantage de temps devrait être consacré au travail des commissions et à la mise en réseau constructive des différents acteurs.

Mise en perspective des principaux enseignements

Les échanges font apparaître un intérêt partagé pour la définition d'un cadre de référence commun, susceptible de donner davantage de cohérence au développement des programmes. Au-delà du choix d'un modèle particulier, les contributions insistent surtout sur la nécessité d'un cadre clair, accessible et suffisamment opérationnel pour pouvoir être décliné dans les disciplines, les sections et les différents niveaux d'enseignement. Son élaboration et son utilisation devraient permettre d'articuler orientations communes et spécificités disciplinaires.

La réflexion sur la transversalité met précisément en évidence l'importance de cette articulation. Les participants en soulignent les bénéfices potentiels pour la mise en relation des apprentissages, leur sens pour les élèves et la collaboration entre enseignants. Ils attirent toutefois l'attention sur la préservation ses apprentissages disciplinaires et sur le risque que la transversalité constitue une exigence supplémentaire venant se superposer aux programmes existants. Son intégration suppose dès lors une réflexion sur les contenus essentiels, la progression des apprentissages, l'évaluation ainsi que les conditions organisationnelles nécessaires à la collaboration.

Les échanges consacrés aux commissions nationales montrent enfin que l'évolution des curricula est indissociable des modalités de leur développement et de leur pilotage. L'expertise du terrain, l'engagement des enseignants et la collaboration avec le SCRIPT sont identifiés comme des acquis importants du fonctionnement actuel. Les contributions font parallèlement ressortir des besoins en matière de circulation de l'information, de clarification des rôles, de reconnaissance du travail accompli et de collaboration entre commissions.

Dans leur ensemble, les résultats mettent ainsi en évidence trois dimensions étroitement liées : un cadre commun donnant une orientation au développement curriculaire, des programmes permettant d'articuler compétences disciplinaires et transversales, et des modalités de gouvernance favorisant la participation, la coordination et la cohérence entre les différents acteurs. Ces éléments constituent autant de points d'appui pour la poursuite des réflexions sur le futur cadre curriculaire national.

4. CONCLUSION

Le Focus Lab CNES a permis de confronter les premières orientations issues du processus de consultation à l'expérience des commissions nationales. Les échanges ont confirmé l'intérêt d'un cadre curriculaire commun, tout en soulignant l'importance de préserver les spécificités disciplinaires, d'assurer une articulation cohérente entre compétences clés et compétences disciplinaires et de créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la transversalité.

Les contributions ont également mis en évidence le rôle central de la gouvernance curriculaire. Une collaboration étroite entre les différents acteurs, des responsabilités clairement définies et des circuits d'information efficaces apparaissent comme des conditions importantes pour accompagner durablement l'évolution des programmes. Ces enseignements alimenteront la poursuite du processus de consultation et les travaux relatifs au futur cadre curriculaire national.

5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Europäische Kommission: Generaldirektion Bildung, Jugend, Sport und Kultur, *Key competences for lifelong learning*, Publications Office, 2019, https://data.europa.eu/doi/10.2766/569540

OEJQS, Die Rolle des Bildungssystems bei der Vorbereitung der Kinder und Jugendlichen auf die Herausforderungen des 21. Jahrhunderts: Literaturüberblick und Resultate einer Befragung luxemburgischer Bildungsakteure. Thematischer Bericht, Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire, 2025, https://www.oejqs.lu/wp-content/uploads/2026/01/OEJQS_Rapport-thematique_Schlusselkompetenzen.pdf

OCDE. (2020). *Back to the future of education: Four OECD scenarios for schooling* (Educational Research and Innovation). OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/178ef527-en

SCRIPT, *Plan d'études de l'enseignement fondamental*, Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), 2026, https://plandetudes.lu/documents/plan-d-etudes.pdf

6. LISTE DES FIGURES

Figure	Titre	Page
Figure A	*Orientierungsrahmen für eine zukünftige Curriculumreform mit den Schlüsselkompetenzen des 21. Jahrhunderts als Stützpfeiler*	9
Figure B	Les huit compétences clés du cadre européen de référence	12
Figure C	Les cinq compétences clés du curriculum du jeune	12

Focus Lab CNES - Rapport

ISBN 978-2-49673-133-30

Curriculum
Division SCRIPT

SCRIPT
Service de Coordination de la Recherche
et de l'Innovation pédagogiques et technologiques